

Handicap : plus de 10 000 € pour passer le permis

Ouest France
06/03/2026



L'association APAJH 72-53 a reçu un don de 12 988 €, mercredi, à la Halle-au-Blé. | PHOTO : OUEST FRANCE

● Stella Madeleine

Mercredi, la Halle-au-Blé a accueilli un moment solidaire en marge de l'exposition photographique « Le Bonheur viendra après » de Camille Millerand. À cette occasion, un chèque de 12 988 € a été remis à l'association APAJH 72-53, engagée dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Un projet soutenu par des partenaires locaux

Cette somme doit permettre de soutenir un projet concret : permettre à des personnes suivies par l'association de financer leur permis AM, indispensable pour conduire un véhicule sans permis et gagner en autonomie.

Aujourd'hui, certains dispositifs de financement ne couvrent pas cette formation. **« Malheureusement, le CPF ne finance pas le permis AM, privant ces personnes d'accéder à leur autonomie. »**

Les fonds récoltés permettront donc de financer les heures de con-

duite réalisées avec une auto-école, afin d'assurer un apprentissage adapté et sécurisé.

« Ce geste solidaire témoigne de l'engagement de deux partenaires majeurs : l'entreprise SARL Réseau Martin et le fonds de dotation de la Fondation Banque Populaire et Crédit Maritime Grand Ouest. »

Le dispositif de la fondation permet également d'amplifier les dons : **« 10 € donnés = 30 € collectés. »** L'entreprise partenaire et la fondation abondent en effet les contributions.

Créée en 1965, l'APAJH Sarthe-Mayenne accompagne plus de 1 000 personnes en situation de handicap dans leurs parcours de vie et d'insertion professionnelle. Pour beaucoup, accéder à un moyen de transport représente une étape décisive pour construire un projet de vie. Obtenir le permis AM peut ainsi ouvrir de nouvelles possibilités : **« se déplacer librement, accéder à des emplois et participer pleinement à la vie sociale ».**